PaysanBreton
Hebdomadaire Technique Agricole

Date de génération de ce justificatif : 19/04/2025
Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

JUDOCAMI – Constitution de société

Référence : L020006

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 23 juin 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

JUDOCAMI Société par actions simplifiée au capital social de 1 000 €. Siège social : Prategannec 29550 PLOMODIERN. Par acte sous seing privé en date à PLOMODIERN du 15 juin 2023, a été constituée une Société par Actions Simplifiée dont les caractéristiques suivent : Dénomination sociale : JUDOCAMI. Forme : Société par Actions Simplifiée. Siège social : Prategannec 29550 PLOMODIERN. Objet social : Activité de Holding, gestion de toute société, acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, construction et mise en valeur de tous bâtiments, propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, ou parties d'immeubles. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S. Capital social : 1 000 €. Président : Madame Dominique MIGNON demeurant 104 Boulevard de Clichy 75018 PARIS. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Quimper. Pour avis

Consulter cette annonce en ligne